

## **MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2010**

Le Document de Référence 2010 de Guerbet a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 11 avril 2011 sous le numéro d'enregistrement D.11-0278.

Il comprend notamment :

1. le rapport financier annuel dont :
  - les comptes consolidés ;
  - les comptes annuels ;
  - le rapport de gestion ;
  - l'attestation de la personne responsable du Document de Référence ;
  - les rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés et les comptes annuels ;
  - les informations relatives aux honoraires des Commissaires aux Comptes.
  
2. le rapport du Président du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et les principes de détermination des rémunérations des mandataires sociaux.

Le Document de Référence 2010 est tenu gratuitement à la disposition du public et peut être consulté sur le site internet de Guerbet [www.guerbet.com](http://www.guerbet.com) dans la rubrique Finance – Documents.

**Contact** : Direction Administrative et Financière

Tél : 01 45 91 50 69